

## **Projet d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles**

### **Mémoire présenté**

**Par : Claude Harvey**

**À : Bureau d'Audiences Publiques  
575, rue St Amable, bur. 2.10  
Québec, P.Q. G1R 6A6**

**16 Septembre 2013**

**Sept-Îles, le 16 septembre 2013**

**Je m'appelle Claude Harvey, j'ai 67 ans et je suis résident de Sept-Îles depuis 40 ans.**

**Je suis père de 3 enfants ainsi que de 5 petits enfants et ils habitent tous à Sept-Îles.**

**Depuis mon arrivée à Sept-Îles, j'ai occupé divers emplois, dont celui de propriétaire de commerce pendant 7 ans, puis celui de directeur des ventes jusqu'à ma retraite en 2006.**

**Je suis également très impliqué dans le domaine communautaire depuis une vingtaine d'années, dont entre autres la fondation de l'hôpital de Sept-Îles, la fondation du Richelieu international en y siégeant comme administrateur pendant 2 ans. J'ai aussi contribué à la construction d'une maison de répit pour les personnes vivant avec un handicap physique ou intellectuel. Cette maison fut construite en 2007 et abrite 16 résidants, soit en répit ou encore en ressource intermédiaire. J'ai aussi fourni du temps à la société Alzheimer, l'Élyme des sables, maison de soins palliatifs, et quelques autres. Ces activités m'ont valu, en 2009, d'être reçu à l'Ordre du mérite nord côtier, attestant mon engagement communautaire pendant 15 ans.**

**Mon mémoire se veut un appui au projet de Mine Arnaud pour les raisons suivantes :**

### **1-Diversification économique :**

**J'ai connu, en arrivant à Sept-Îles, une ville en plein essor économique, où la demande mondiale pour le**

**minerai de fer était en forte demande. Sept-Îles était la ville qui avait le salaire moyen le plus élevé au Canada.**

**J'y ai ouvert, à mon arrivée, un commerce de détail qui a fait vivre ma famille et moi pendant 7 années. Puis survint la crise qu'on appelait ici la crise du fer. De nombreux commerces de détail durent fermer leurs portes, conséquence des mises à pied qu'ont dues faire les compagnies minières. Mon commerce n'y fit pas exception et j'ai dû le fermer en 1980.**

**J'ai quand même pu rester ici, ma femme occupant un emploi dans le domaine de l'éducation.**

**Après 6 mois de chômage je me trouvai un emploi chez un concessionnaire automobile qui ferma lui aussi ses portes 18 mois plus tard. Deux autres concessionnaires firent de même ainsi que plusieurs commerces. Des édifices à logements multiples furent placardés, les banques reprirent tellement de maisons que la SCHL cessa de garantir les emprunts hypothécaires. Les maisons ne se vendaient plus à leur juste valeur et ceux qui partaient travailler ailleurs perdaient ainsi le capital qu'ils y avaient amassé au fil des années.**

**Puis, 7 ans plus tard, le commissariat industriel, après plusieurs années de démarches et d'efforts, parvint à ficeler un projet d'au-delà de un milliard qui assurerait en grande partie la diversité industrielle qu'il cherchait depuis des années. En 1989, commençait la construction d'une usine d'aluminium à Sept-Îles. Ce projet créait plusieurs centaines d'emplois bien rémunérés et assurait la naissance et la pérennité de nombreuses PME.**

**On vit alors des quartiers domiciliaires se développer, les nombreuses maisons vacantes se vendre à leur juste valeur, les loyers vides trouver des locataires, les PME prendre de l'expansion, bref, changer radicalement le climat et l'économie de notre ville.**

**À cela s'ajoutait le développement du port, la mise en œuvre de la phase 2 d'Alouette, le barrage SM3 etc.**

**Voilà ce qu'apporte la diversification économique dans une région comme la nôtre. Nous sommes une ville minière et industrielle et habituellement ceux qui choisissent d'y vivre connaissent d'avance cet aspect de notre ville et aussi l'impact que cela aura dans leur vie.**

## **2-Qualité de l'air.**

**Je suis moi aussi très soucieux de la qualité de l'air que nous respirons, mes enfants, mes petits enfants et moi. Mais en aucun cas, on ne me ferait changer de ville pour mieux y respirer, car ceux qui vivent dans les grands centres et même parfois à la campagne (pensons au purin de porc, l'étalage de fumier) ont et auront à vivre quotidiennement de bien pires situations que la nôtre. Le ministère de l'environnement n'a pas cru pertinent de demander une étude sur la toxicité de l'air, puisque les produits utilisés dans l'extraction de l'apatite sont des produits naturellement non toxiques. Malgré cela, Mine Arnaud a quand même décidé de produire une telle étude, démontrant bien là sa responsabilisation dans ce dossier.**

**La cigarette, la fumée des poêles à bois, la pollution des moteurs 2 temps des motoneiges et des tondeuses ont beaucoup plus d'incidence sur notre santé que ce qu'engendrera la réalisation de Mine Arnaud.**

## **3-Qualité de l'eau.**

**Évidemment, l'eau étant essentielle à la vie, cet aspect du projet suscita chez moi la première interrogation sur le projet de Mine Arnaud.**

**Le fait que la fosse soit beaucoup plus basse et qu'elle ne fasse pas partie du bassin versant du lac Rapide constituait pour moi une réponse valable à l'aspect contamination par contact avec les affluents du Lac Rapide.**

**Restait donc la contamination par l'air reliée directement aux opérations de Mine Arnaud. Or, l'huile de soja, le féculé de maïs ainsi que la chaux employés pour l'extraction de l'apatite contribueraient plutôt à abaisser l'acidification qu'à l'augmenter, la chaux servant parfois à l'alcaliniser des plans d'eau trop acides.**

**La seule façon d'augmenter l'acidification de l'eau engendrée par Mine Arnaud serait donc les quelques camions travaillant dans la fosse. Ces camions, au nombre de 16 je crois, seront de la dernière technologie et leur apport à l'augmentation de la pollution de l'air sera négligeable parmi les autres facteurs comme les vents dominants, transportant des éléments toxiques des grands centres industriels de notre continent et même les éléments provenant des activités industrielles et minières de notre région.**

#### **4-Acceptabilité sociale et développement durable.**

**L'acceptabilité sociale est souvent basée sur la perception qu'ont les gens sur la qualité d'un projet. Depuis presque 2 ans, un groupuscule s'opposant systématiquement à tout développement minier et industriel, dont l'exploration de l'uranium, ici, en Minganie et même à Chibougamau, s'opposant au barrage de la Romaine, à celui de Val Jalbert et maintenant au projet de mine d'apatite, ce groupuscule disais-je s'applique depuis maintenant 2 ans à saboter**

**l'image et la raison d'être de ce projet. L'un d'entre eux a même révélé à cette même commission du BAPE le 27 août 2013 qu'il en était à sa dixième apparition aux séances du BAPE. On peut donc en conclure qu'il s'est opposé 10 fois à différents projets soumis à votre compétence. Ils ont donc, depuis 2 ans, talonné le promoteur sur tous les aspects du projet.**

**Avoir un questionnaire est un élément essentiel dans la procédure d'acceptation d'un projet et certaines questions ont permis au promoteur de refaire ses devoirs et de présenter aujourd'hui une version de beaucoup améliorée du projet original, appuyé par de nombreuses études et modélisations par des experts reconnus.**

**Un questionnaire doit se faire positivement pour permettre de corriger les aspects qui nous inquiètent le plus afin d'en arriver à la réalisation qui aura plus de retombées positives que d'inconvénients.**

**Mais lorsque ce questionnaire a pour seul but d'en empêcher la réalisation coûte que coûte, par des campagnes de peur, par des manipulations d'assemblées, par la désinformation, quand des gens se targuent d'avoir des méthodes à l'Alquaida, (voir reportage R-C. « Uranium PQ ») on sombre dans la démagogie et cela ne peut mener qu'à l'affrontement, la discorde et l'anarchie, et dans le cas qui nous préoccupe, dans la stagnation économique.**

**Quant au développement durable, il n'est pas l'apanage que de ceux qui s'opposent au développement économique, mais c'est aussi une préoccupation de ceux qui appuient ce projet. N'oublions pas que dans l'expression « développement durable » il y a le mot DÉVELOPPEMENT.**

**Je crois qu'à ce chapitre, Mine Arnaud a fait ses devoirs. Jamais, à ce jour, un promoteur n'a été aussi soucieux de l'environnement et respectueux de la**

**population où il compte y avoir des opérations. Il a été et semble encore ouvert à régler les problèmes et les litiges qui ont été ou qui seront soulevés.**

**Le rejet ou l'acceptation de ce projet aura une incidence majeure pour l'avenir de notre région.**

**Le rejet enverra un message clair à tous ceux qui projettent d'investir ici, que nous sommes fermés à tout développement fut-il assujéti aux normes les plus sévères au point de vue environnemental, fut-il respectueux du milieu ou encore financièrement rentable et créateurs d'emplois.**

**L'acceptation enverra aux mêmes investisseurs qu'ils sont les bienvenus s'ils se conforment ou dépassent les normes tant au point de vue environnemental que d'acceptabilité sociale.**

**Les deux réponses auront des répercussions importantes sur l'avenir économique de notre ville. Elle sera promue à un développement économique enviable ou encore à la stagnation et même au sort qu'a connu Gagnonville et Schefferville.**

**Le maintien et l'augmentation des services, l'apport financier au budget de la ville, au développement de nos infrastructures, habitations, culturels, scolaires, au support des organismes communautaires, au développement de notre centre de santé régional, tous ces secteurs d'activités seront touché par l'une ou l'autre de ces réponses.**

## **5- L'emploi.**

**Nous sommes une ville minière et industrielle et les activités économiques de ces deux secteurs suivent les marchés mondiaux. Advienne un ralentissement que les secteurs en ressentent les effets sur leur production et**

**aussi sur le maintien de leur main d'œuvre. On l'a vu dernièrement avec les mise à pied chez Cliffs puis presque immédiatement chez leurs fournisseurs et par la suite le ralentissement dans les commerces locaux.**

**Mine Arnaud emploiera près de 1000 travailleurs pendant la construction puis 335 emplois pour ses opérations pendant les 28 années qu'elle opérera la mine. C'est \$ 33, 000,000 annuellement de salaires qui auront une incidence directe sur l'économie de la ville, contribution aux taxes de la ville, au développement immobilier, aux entreprises de service, etc.**

**Il est cependant très important qu'on s'assure que le promoteur n'ait pas recours au « Fly-in,Fly-out » qui a privé et prive encore certaines villes de retombées importantes et contribue à la dégradation du climat social.**

## **6- Restauration du site**

**Protéger la beauté naturelle de la Baie de Sept-Îles est un aspect important de l'implantation d'une mine à ciel ouvert dans les limites de la ville de Sept-Îles. Une fosse de cette ampleur se doit, pendant sa période d'exploitation, d'être confondue avec le paysage le plus possible. La butte écran devrait faire ce travail, puisqu'elle commencera à être érigée dès la première phase d'opération. L'herborisation ainsi que la reforestation de cette butte devrait effacer visuellement les traces du creusage de la fosse, en plus de minimiser le bruit d'exploitation et la rétention de la poussière.**

## **8- Conclusion**

**Un projet de cette envergure n'est pas sans causer quelques inconvénients. Aucun projet n'est parfait. Tous**



**méritent cependant d'être analysé avec intérêt et attention. L'étude de faisabilité doit se faire positivement afin d'en maximiser les avantages et minimiser les inconvénients. Mais en aucun cas, cette étude ne devrait avoir pour but d'empêcher sa réalisation par la désinformation provenant souvent d'organismes ou d'individus qui ne vivent pas ici et dont la raison d'être est de bloquer systématiquement tout développement que ce soit au niveau industriel, de l'énergétique ou encore minier.**

**C'est à nous citoyens de Sept-îles de prendre la décision, car c'est notre développement économique qui est en jeu.**